



RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00576

Numéro SIREN : 483 149 027

Nom ou dénomination : TECHNI DECO

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2017 sous le numéro de dépôt 10140

Formulaire obligatoire (art. 302 Section 1 bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL TECHNI-DECO Néant

Adresse de l'entreprise 17 rue des clématites 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Numéro SIRET * 4 8 3 1 4 9 0 2 7 0 0 0 1 1

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le		
				<u>3 1 0 3 2 0 1 7</u>	<u>3 1 0 3 2 0 1 6</u>		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	29 541	28 921	620	1 301
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
	Total I (5)	044	048	29 541	28 921	620	1 301
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	5 966		5 966	1 888
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	3 416	1 243	2 172	80 371
	Clients et comptes rattachés *						
	Autres * (3)	072	074	9 996		9 996	8 532
	Valeurs mobilières de placement	080	082	4 800		4 800	
	Disponibilités	084	086	3 415		3 415	55 110
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 491		1 491	220
		Total II	096	098	29 084	1 243	27 840
	Total général (I+II)	110	112	58 625	30 164	28 461	147 423
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
Capital social ou individuel *		120		7 500	7 500		
Ecart de réévaluation		124					
Réserve légale		126		750	750		
Réserves réglementées *		130					
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	132	48 399	16 972		
Report à nouveau		134					
Résultat de l'exercice		136		(45 263)	32 178		
Provisions réglementées		140					
Total I		142		11 386	57 400		
Provisions pour risques et charges		154					
Emprunts et dettes assimilées		156		40			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		6 107	62 000		
Fournisseurs et comptes rattachés *		166		1 973	2 026		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	172	7 524	25 997		
Produits constatés d'avance		174					
Total III		176		17 075	90 023		
Total général (I + II + III)		180		28 461	147 423		
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	7 241	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	7 333	

Je pose au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon
le 23 OCT 2017
sous le n° B

20170

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL TECHNI DECO**

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le			
		13	10	3	2	0	1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210			
	Production vendue biens et livraisons intracommunautaires	215		214			
	Production vendue services *	217		218	30 858	177 348	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	3 000	(3 500)	
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	1	6	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	33 859	173 854	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	5 949	52 083	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(1 078)	787	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : mobilier 1 269 - immobilier)			242	18 662	28 174	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 967)	243	967	244	5 811	2 873	
	Rémunérations du personnel *			250	32 000	30 829	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	16 991	19 747	
	Dotations aux amortissements *			254	1 065	1 336	
	Dotations aux provisions			256	267		
	Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259	259		262	(50)	0	
	Total des charges d'exploitation (II)			264	79 616	135 828	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(45 757)	38 026		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	31			
	Produits exceptionnels (IV)		290	7 333			
	Charges financières (V)		294				
	Charges exceptionnelles dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347	347		300	6 871	51	
	Charges exceptionnelles dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348	348					
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		5 797		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	(45 263)	32 178		
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	45 263	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324				
	Divers* , dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247		330	14			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987	Zones de restructuration de la défense (44. undecies) 127	Zones de revitalisation rurales (44. duodecies) 138		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991	Prises de compétence hors CICE (art. 44 undecies) 990			
	Divers ZFA (44. quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346			350	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	45 249		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	45 249		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL TECHNI DECO

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	976	652	267	654		656	1 243
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	976	682	267	684		686	1 243

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	45 249
Total des déficits restant à reporter	870	45 249

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800	<input type="checkbox"/>
-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	3 286
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	12 071
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	11 800
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 849
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE CONSERVÉ PAR LE DÉCLARANT

QUADRATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 2 (1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 7

N° SIRET 4 8 3 1 4 9 0 2 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL TECHNI DECO

ADRESSE (voie) 17 rue des clématites

CODE POSTAL 21800 VILLE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Table with 4 columns: NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE (901), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES (902), NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE (903), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES (904). Values: 3, 750.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DEULAKANI

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MERLE Prénom(s) PHILIPPE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 375

Naissance : Date 180655 N° Département 69 Commune LYON Pays FRANCE

Adresse : N° 17 Voie RUE DES CLEMATITES

Code postal 21800 Commune CHEVIGNY-ST-SAUVEUR Pays FRANCE

Titre (2) Mme Nom patronymique MUTIN Prénom(s) MARTINE

Nom marital MERLE % de détention 40.00 Nb de parts ou actions 300

Naissance : Date 051161 N° Département 21 Commune BEAUNE Pays FRANCE

Adresse : N° 17 Voie RUE DES CLEMATITES

Code postal 21800 Commune CHEVIGNY-ST-SAUVEUR Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS informatique

Handwritten signature

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 3 2 0 1 7

N° SIRET 4 8 3 1 4 9 0 2 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL TECHNI DECO

ADRESSE (voie) 17 rue des clématites

CODE POSTAL 21800 VILLE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	750

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MERLE Prénom(s) CYRIL

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 75

Naissance : Date 270381 N° Département 21 Commune CHENOVE Pays FRANCE

Adresse : N° 17 Voie RUE DES CLEMATITES

Code postal 21800 Commune CHEVIGNY-ST-SAUVEUR Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des immobilisations

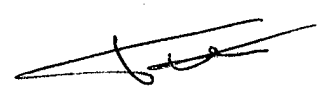
	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	28 592		
Matériel de transport			7 241
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	950		
TOTAL	29 541		7 241
TOTAL GENERAL	29 541		7 241

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			28 592	28 592
Matériel de transport		7 241		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			950	950
TOTAL		7 241	29 541	29 541
TOTAL GENERAL		7 241	29 541	29 541

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	27 414	558		27 971
Matériel de transport		384	384	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	826	124		950
TOTAL	28 240	1 065	384	28 921
TOTAL GENERAL	28 240	1 065	384	28 921

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	558				
Matériel de transport	384				
Matériel de bureau informatique mobilier	124				
TOTAL	1 065				
TOTAL GENERAL	1 065				



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	976	267			1 243
TOTAL	976	267			1 243
TOTAL GENERAL	976	267			1 243
Dont dotations et reprises d'exploitation		267			

Etat des échéances des créances et des dettes

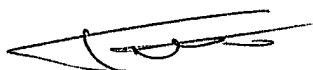
Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	1 435	1 435	
Autres créances clients	1 981	1 981	
Impôts sur les bénéficiaires	5 800	5 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 196	4 196	
Groupe et associés	0	0	
Charges constatées d'avance	1 491	1 491	
TOTAL	14 903	14 903	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	40	40		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 973	1 973		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 431	1 431		
Groupe et associés	7 524	7 524		
TOTAL	10 968	10 968		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	750			750



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	LINEAIRE	3 A 5 ANS
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 ANS
Mobilier	LINEAIRE	3 ANS

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Disponibilités	2
Total	2



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Détail des produits à recevoir

	Montant
INTERETS COURUS A RECEVOIR	
- INTERETS	2
Total	2

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 113
Dettes fiscales et sociales	1 431
Total	2 584

ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Détail des charges à payer

	Montant
FRS-FACTURES NON PARVENUES	
- SOCODEC ACPTÉ	653
- SOCODEC DEBOURS	20
- LOCATION BUREAU 02 + 03/17	300
- LOCATION GARAGE 02 + 03/2017	140
ORGANISMES SOCIAUX TNS	
- CAP CSG DED 2017	805
- CAP CSG NON DED 2017	456
- CAP RSI 2017	170
BANQUE - INTERETS COURUS	
- INTERETS COURUS	40
Total	2 584

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 491
Total	1 491



ANNEXE

Exercice du 01/04/2016 au 31/03/2017

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- CCA CSG DED PROVISION 17	34		
- CCA CSG NON DED PROV 17	19		
- CCA RSI PROV 17	1 438		
Total	1 491		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	32 000

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produit de cession	7 333	775000
Total	7 333	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	14	671200
- VNC	6 857	675200
Total	6 871	

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
			Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	
1	2	3	4	5	6	7	8
M MERLE PHILIPPE GERANT 17 RUE DES CLEMATITES 21800 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	375	2016					
M MERLE PHILIPPE GERANT 17 RUE DES CLEMATITES 21800 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR		2017					
Mme MUTIN MARTINE 17 RUE DES CLEMATITES 21800 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	300	2016	25 600				
Mme MUTIN MARTINE 17 RUE DES CLEMATITES 21800 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR		2017	6 400				
M MERLE CYRIL 17 RUE DES CLEMATITES 21800 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR	75	2016					
M MERLE CYRIL 17 RUE DES CLEMATITES 21800 CHEVIGNY-ST-SAUVEUR		2017					

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

SARL TECHNI DECO
Société à responsabilité limitée au capital de 7500 €
Siège social : 17 RUE DES CLEMATITES
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
R.C.S : DIJON 483 149 027

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mil dix sept,
Le 29 septembre
A dix huit heure,

Les associés de la "SARL TECHNI DECO", société à responsabilité limitée au capital de 7500 Euros, divisé en 750 parts de 10.00 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur MERLE Philippe	propriétaire de 375 parts
Madame MERLE Martine	propriétaire de 300 parts
Monsieur MERLE Cyril	propriétaire de 75 parts

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la société

L'assemblée est présidée par Monsieur MERLE Philippe, gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau de l'assemblée et met à disposition des associés:

- Le rapport de gestion,
- Les comptes annuels,
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visés par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Le texte des résolutions proposées,
- Un exemplaire des Statuts de la société.

Lecture est donnée à l'ordre du jour:

- Approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du CGI,
- Approbation du rapport de gestion, de l'inventaire et des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Approbation des conventions,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat,

MM

TPH

CN

-
-
- Énonciation des dividendes du 12ème exercice,
 - Pouvoirs.

Le Président déclare à l'assemblée qui lui en donne acte :

Les associés ont pu exercer au siège social le droit de communication qui leur est reconnu par les textes.

Lecture est donnée :

- Du rapport de gestion,
- Du rapport spécial sur les conventions visées par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Le Président donne la parole aux membres de l'assemblée.

Aucune demande n'étant formulée, il met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, sur rapport de la gérance, statuant en application de l'article 223 quatre du Code Général des impôts, constatent l'absence de dépenses et charges visées à l'article 39.4 de ce Code et donc l'absence d'impôt société normalement acquitté sur ces dépenses.

En conséquence, la résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés, connaissance prise des documents prescrits par la loi, approuvent le rapport de gestion, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le 31 mars 2017, tels qu'ils leurs ont été présentés faisant ressortir un déficit de 45 263 €.

En conséquence, la résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prescrit par la loi, approuvent les conventions visées aux articles 50 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 mentionnées au dit rapport.

Chacune des dites conventions soumise à un vote auquel n'a pas pris part l'associé intéressé, a été approuvée par tous les autres associés ayant droit de vote sur cette convention.

En conséquence, la résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les associés, considérant les résolutions qui précèdent, donnent quitus à la Gérance de l'exécution de son mandat relatif à l'exercice écoulé.

M/M - J/PY C/M

En conséquence, la résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés, considérant que le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit s'élevant à 45 263 €, décident de l'affecter de la manière suivante :

- au compte réserve légale.....	0.00 €
- au compte autres réserves	11 386.00 €
- distribution de dividendes	750.00 €

En conséquence, la résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

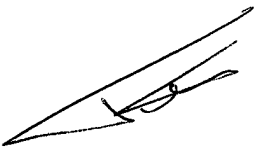
Conformément à la loi, les associés prennent acte des dividendes mis en distribution au titre de l'exercice :

EXERCICE CLOS LE	DIVIDENDES	AVOIR FISCAL	REVENU GLOBAL
31 MARS 2017	750.00 €		750.00 €

En conséquence, la résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.
De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, lecture faite, a été signé par la gérance et les associés.

**Philippe
MERLE**



**Martine
MERLE**



**Cyril
MERLE**



SARL TECHNI DECO
SARL AU CAPITAL DE 7 500 €
SIEGE SOCIAL : 17 RUE DES CLEMATITES
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
R.C.S : DIJON 483 149 027

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLÉE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2017**

Les associés, considérant que le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit s'élevant à 45 263€, décident de l'affecter de la manière suivante:

- au compte réserve légale.....	0.00 €
- au compte autres réserves	11 386.00 €
- distribution de dividendes	750.00 €

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLÉE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2017**

-EXERCICE CLOS LE 31/03/2017-

Les associés, considérant que le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit s'élevant à 45 263€, décident de l'affecter de la manière suivante :

- au compte réserve légale.....	0.00 €
- au compte autres réserves	11 386.00 €
- distribution de dividendes	750.00 €

En conséquence, la résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GÉRANCE.



SARL TECHNI DECO
SARL AU CAPITAL DE 7 500.00 €
Siège Social : 17 RUE DES CLEMATITES
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
RCS : DIJON 483 149 027

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE DURANT
L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Madame, Monsieur,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de vous présenter notamment les comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2017, vous exposer la situation de la société durant cet exercice et vous faire délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du montant des charges et dépenses visées à l'article 39-4 du CGI.
- Approbation du rapport de gestion, de l'inventaire et des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2017.
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966, approbation de ces conventions.
- Quitus à la gérance.
- Affectation du résultat.
- Énonciation des dividendes du 12ème exercice.
- Pouvoirs.

Nous reprenons ci-après, successivement les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

METHODES D'EVALUATION

Nous vous signalons qu'aucune modification n'a été apportée au mode de présentation des comptes et aux méthodes d'évaluations.

opph

SITUATION DE LA SOCIETE

Le tableau suivant vous permettra d'apprécier l'évolution de l'activité de la société :

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	CLOS LE 31 MARS 2017	CLOS LE 31 MARS 2016
DUREE EN NOMBRE DE MOIS	12	12
- CHIFFRE D'AFFAIRES NET	33 859	173 854
PRODUCTION STOCKEE	3 000	- 3 500
- ACHATS	5 949	52 082
VARIATION DE STOCK	- 1 078	787
ACHATS CONSOMMES	4 871	52 869
AUTRES CHARGES EXTERNES	18 612	28 174
- MASSE SALARIALE	32 000	30 829
CHARGES SOCIALES	16 991	19 746
IMPOTS ET TAXES	5 811	2 873
- AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS TOTALES	1 065	1 336
- RESULTAT D'EXPLOITATION	- 45 757	38 025
- RESULTAT FINANCIER		
- RESULTAT EXCEPTIONNEL	463	- 51
- IMPOTS SUR LES BENEFICES		5 797
- RESULTAT NET COMPTABLE	- 45 263	32 177

OPK

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE

Compte tenu des résultats en possession, nous pensons que l'exercice actuellement en cour, verra une augmentation du chiffre d'affaires.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1^{er} AVRIL 2017

ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'a engagé aucune activité de recherche et de développement durant l'exercice écoulé.

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Notre société n'a effectué aucune prise de participation significative durant l'exercice écoulé.

ACTIVITES DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

Notre société n'a aucune filiale ou société contrôlée au titre de la réglementation en vigueur.

AFFECTATIONS DU RESULTAT

Le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit s'élevant à 45 263,00 €.

En conséquence, nous vous proposons de l'affecter de la façon suivante:

- au compte réserve légale la somme de.....	0.00 €
- au compte autres réserves la somme de.....	11 386.00 €
- distribution de dividendes la somme de.....	750,00 €

Si vous approuvez nos propositions, nous vous demandons de bien vouloir les consacrer par votre vote en adoptant les résolutions qui vous sont soumises.

LA GERANCE



SARL TECHNI DECO
SARL AU CAPITAL DE 7 500.00€
Siège Social : 17 RUE DES CLEMATITES
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
RCS : DIJON 483 149 027

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES PAR
L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966

Exercice clos le 31 Mars 2017

Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles 50 et 50-1 de la loi du 24 Juillet 1966, la gérance doit porter à votre connaissance les conventions ou opérations intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants ou associés, autres que celles portant sur des opérations courantes et conclu à des conditions normales.

Cette information s'étend en outre aux conventions passées avec une société dont un associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, directeur générale, membre du directoire ou membre du conseil de surveillance est simultanément gérant ou associé de la société à responsabilité limitée.

C'est à ce titre que nous vous informons des conventions suivantes dont l'exécution s'est poursuivie, ou bien est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Conventions dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Madame MERLE Martine associée Co-gérante a perçu au cours de l'exercice au titre de son mandat de gérant, la somme globale brute de 32 000.00€.

Le compte courant associé de Monsieur MERLE Philippe gérant est créateur à la clôture de l'exercice, d'un montant de 375.00 €.

Le compte courant associé de Madame MERLE Martine est créateur à la clôture de l'exercice, d'un montant de 300.00 €.

Le compte courant associé de Monsieur MERLE Cyril est créateur à la clôture de l'exercice, d'un montant de 75.00 €.

Nous vous demandons de bien vouloir donner votre accord à ces conventions ou opérations.

LA GERANCE



SARL TECHNI DECO
SARL AU CAPITAL DE 7 500.00€
Siège Social : 17 RUE DES CLEMATTES
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
RCS : DIJON 483 149 027

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2017

Les associés considérant que le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit s'élevant à 45 263 €
décident d'affecter de la façon suivante :

- au compte de la réserve légale la somme de.....	0.00 €
- au compte autres réserves la somme de	11 386.00 €
- distribution de dividendes la somme de.....	750.00 €

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 26 JUILLET 2016

Les associés considérant que le résultat de l'exercice fait apparaître un déficit s'élevant à 45 263 €
décident d'affecter cette somme de la façon suivante :

- au compte de la réserve légale la somme de.....	0.00 €
- au compte autres réserves la somme de	11 386.00 €
- distribution de dividendes la somme de.....	750.00 €

Les bénéfices seront distribués à partir du mois de octobre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GERANCE

